



REUNION DE BUREAU DU 10 juillet 2015

Présents : Anita et Marc Landré, Micheline et Marceau Bourdon.

Assistés de Bruno Lefort, garde particulier, Odile et Philippe Thénot.
Absent excusé : Jean Pierre Cocu.

Finale des ateliers du milieu aquatique :

Classement obtenu par les enfants de la société : 2^{ème}, 5^{ème} et 18^{ème}.

Les enfants seront invités au concours de pêche de Donnery.

Concours de pêche de Donnery :

Le 30 août sur le canal d'Orléans.

Faire demande de devis pour des cartons d'inscription auprès de Copie 45 sur la base d'un mille.

Affiches faites à distribuer. Rappel.

Buvette, déclaration à faire par Jean Pierre.

Rendez-vous à 7 heures au local.

Inscriptions : 8 € et 4 € pour les enfants de 12 à 14 ans, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Prévoir pour faire des casse-croûtes et utilisation des denrées en stock.

Festival de Loire :

Du 22 au 27 septembre prochain.

Stand de 9 m² avec l'ANCO. Prendre rendez-vous avec Jacques Cotteray pour finaliser la cohabitation.

Tableau des permanences à faire avec une amplitude de 10 heures à 22 heures. Voir pour une réunion début septembre.

Prévoir affichage dans le stand.

Demande de branchement eau et électricité.

Voir pour l'achat d'un flyer. Rappel.

Forum des associations :

A Chécy le 6 septembre. Seront présents : Marceau et Micheline, Odile et Philippe, Alain et Annie, Bruno, Danielle, Anita et Marc.

Tenue d'une buvette au bar du hall de l'espace George Sand.

Repas prévu : Salade de tomates/œufs/mozzarella, jambonnette sauce madère avec gratin de pommes de terre, fromage, tarte aux framboises.

Achat du vin à faire.

Prix du repas : 12 €.

Installation le samedi soir à 17 heures.

Rendez-vous le dimanche à 9 heures.

Questions diverses :

AGO à Combleux à la salle du canal le 19 décembre à 10 heures. Prévoir constitution du futur bureau.

Brocante à Chécy le 10 avril 2016.

Concours des APPMA : non disponible.

Tenue d'une buvette au 14 juillet de Chécy Place du 8 mai aux Muirs.

Centre de loisirs de Donnery le 17 juillet et Boigny sur Bionne le 23 juillet.

Démontage du char le 18 juillet. Pour le repas 30 personnes.